DLP 16-6-83188016

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

AUVERGNE ET LIMOUSIN

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
☎ (73) 92-42-68

BULLETIN TECHNIQUE
PUBLICATION PERIODIQUE

SPV

Edition générale

N°17

DIRECTEUR-GERANT : B. MORIN   N°de série : 311
Numéro d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD
Régie de Recettes de la D.D.A. C.C.P. Clermont-Ferrand 5 503.17
ABONNEMENT ANNUEL : 100 F

Le 9 Juin 1983

BLE

Actuellement, les blés sont au stade épiaison à floraison.

MALADIES

Les préconisations indiquées dans le précédent Bulletin restent valables. Les Rouilles sont à surveiller particulièrement : de nouveaux foyers de Rouille Jaune ont été découverts dans le Puy-de-Dôme et dans l'Allier. Jusqu'à présent, cette maladie n'est pas signalée en Limousin.

De plus, les températures actuelles sont favorables au développement de la Rouille Brune.

Surveiller vos parcelles, et intervenir en fonction des seuils indiqués antérieurement.

CECIDOMYIES

Des captures de cécidomyies jaunes et oranges ont été effectuées dans le réseau de piégeage mis en place dans le Puy-de-Dôme et dans l'Allier.

Par ailleurs, les conditions climatiques actuelles sont favorables à ces ravageurs.

Les dégâts peuvent se produire du début épiaison jusqu'à la fin de la floraison. Les attaques étant souvent localisées, une surveillance de chaque parcelle est nécessaire. Effectuer un traitement si vous observez des cécidomyies en position de ponte sur les épis à la tombée de la nuit.

En ce qui concerne les produits utilisables, les pyréthrinoïdes de synthèse ne sont pas autorisées sur céréales à l'épiaison et nous ne possédons pas de références sérieuses sur leur efficacité vis-à-vis des cécidomyies.

PUCERONS

Des pucerons sont signalés dans un certain nombre de parcelles du réseau d'observation, sur feuille et parfois sur épi, aussi bien en Auvergne qu'en Limousin.

Jusqu'à présent, les populations restent très variables selon les situations.

Le seuil de traitement est de un épi sur deux portant une petite colonie (au moins 5 pucerons). Si ce seuil est atteint, intervenir avec un produit non dangereux pour les abeilles.

P. 263

PUCERONS SUR EPIS DE CEREALES

Matière Active	Spécialités	Dose Spécialité/ha
pyrimicarbe	.PIRIMOR G	0,250 kg
phosalone	ZOLONE Flo AZOFENE Flo	1,2 l 1,2 l
bromophos	SOVI NEXION 25 émulsion	1,5 l *
	NEXION EC 40	1,0 l
	RHODIANEX	1,5 l
endosulfan	THIODAN 35 CE	1,5 l
endosulfan + dialiphos	FENDIK	1,5 l
endosulfan + thiométon	SERK	1,5 l
éthiophencarbe + oxydéméton-méthyl	CRONETON M R	1,0 l

* La dose cécidomyies est de 2 l/ha.

BETTERAVES

PUCERONS VERTS ET NOIRS

Le temps chaud permet le développement des pucerons.

Maintenir la surveillance des cultures et intervenir en fonction des indications données dans le bulletin n° 15.

ARBRES FRUITIERS

PSYLLE DU POIRIER

De nouvelles pontes sont déposées. Les éclosions sont en cours.

Une observation des jeunes pousses doit être réalisée avant toute intervention. Le seuil de traitement est de 20 % de pousses infestées.

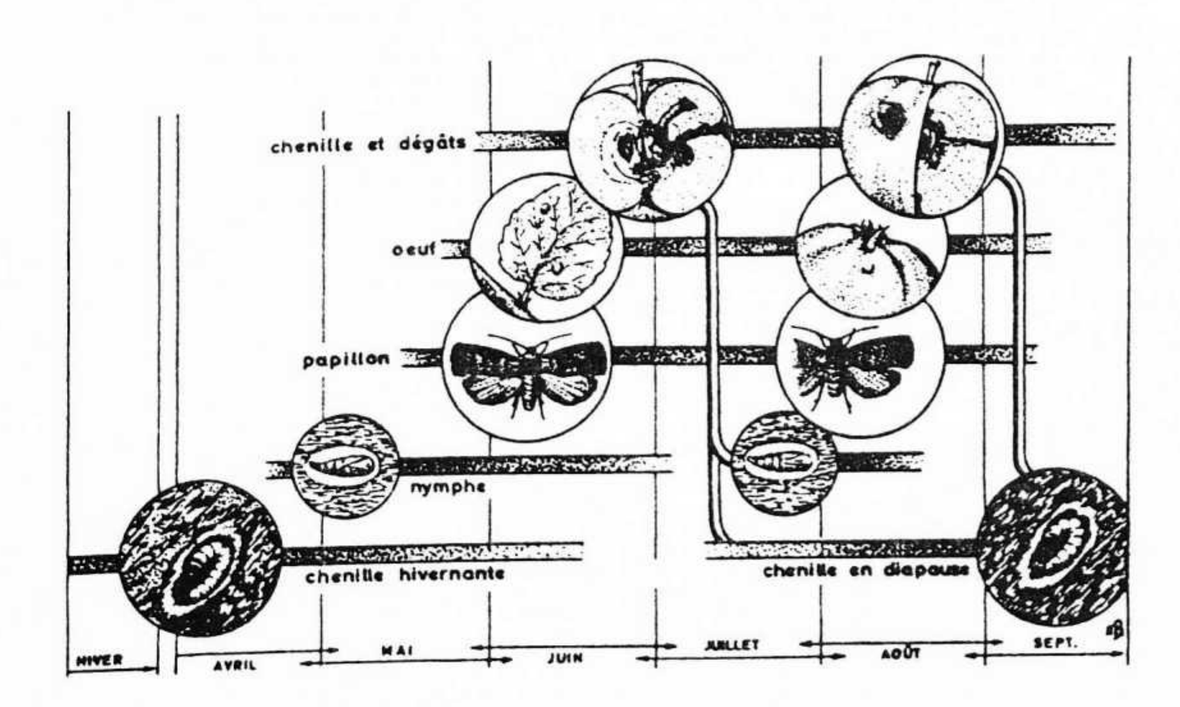
A cette époque de l'année, le rôle des auxiliaires est très important.

Utiliser de préférence, l'amitraze (TUDY, MAITAC).

.../...

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les captures au piégeage sexuel ont débuté en tous secteurs : le 31 Mai à VEYRE-MONTON, le 3 Juin à CEBAZAT, le 6 Juin à SAINT-SANDOUX.



Ce papillon présente en général deux générations.
L'importance du 2ème vol est variable selon les années.
En 1982, il avait été important
Certaines années, en raison de sa faiblesse, la lutte n'est pas indispensable.

Par contre, un soin important doit être apporté au traitement contre la 1ère génération.

Compte-tenu des conditions climatiques actuelles (températures crépusculaires supérieures à 15° depuis plusieurs jours), les accouplements ont pu se produire et les pontes être déposées.

Les arboriculteurs ayant choisi le diflubenzuron (DIMILIN) pour lutter contre le carpocapse devront effectuer le traitement avec ce produit avant le 14 Juin.

Attendre un prochain bulletin pour intervenir avec un produit classique.

MOUCHE DE LA CERISE



Le vol de cette petite mouche (5 mm) a commencé début Juin et s'intensifie actuellement.
Dans les zones où les attaques sont habituellement observées, prévoir un traitement insecticide sur les variétés tardives.

Respecter les délais d'emploi avant récolte.

Les produits homologués sont les suivants :

Matière Active	Produit commercial	Délai d'emploi (en j.)
Deltaméthrine	DECIS	0
Diazinon	BASUDINE	15
Diméthoate	Nombreuses spécialités	7
Fenthion	LEBAYCID	15
Formothion	ANTHIO Fort	7
Malathion	Nombreuses spécialités	7
Oléoparathion	Nombreuses spécialités	15

P264